

# Compte-rendu de la séance du 19 octobre 2021

La séance est ouverte à 18h30.

## **Présents :**

Les représentants de la Mairie : Mmes Geoffrion et Thibault.

La représentante de la communauté de communes : Mme Geoffrion.

Les enseignants : Mmes Morier, Moreau, Gonord, Claveau, Gaillard et Luque et Parthenay (stagiaires INSPE).

DDEN : M. Gautreau

Les représentants des parents d'élèves : Mmes Bachelier-Vannier, Bertin, Lorioux, Retailleau, Garnier, Grillet, Lecuyer.

**Excusées** : Mme Clisson (Inspectrice Départementale) ; M. Voy (maire), Les membres du RASED, M. Vivier ; ATSEM : Mmes Boutet et Robin ; parents : Mmes Davail, Queffelec, Gauthier.

Madame Luque souhaite la bienvenue aux nouvelles personnes et rappelle le rôle du conseil d'école. Elle signale aussi que les parents suppléants sont invités comme les parents titulaires mais que si vote il y a, seuls les titulaires auront le droit de vote ou le suppléant du titulaire absent.

## **1) Résultat des élections du 8 octobre 2021**

195 inscrits ; 125 votants ; 27 bulletins blancs ou nuls soit 64,10% de votants.

Mme Luque donne la liste des parents titulaires : Mmes Bachelier-Vannier, Bertin, Davail, Lorioux, Queffelec et Retailleau ; les suppléants sont : Mmes Garnier, Gauthier, Grillet, Lecuyer, Renelier et M. Vivier.

## **2) La sécurité**

Depuis le début de l'année scolaire, deux exercices ont été effectués.

-Le premier, le 30 septembre, un exercice d'incendie, dont le déroulement s'est effectué sans incident en 4 minutes ; deux classes étaient en récréation, les enfants ont très bien entendu l'alarme et se sont très vite réunis au point de ralliement.

-Le second, le 18 octobre, un exercice intrusion où toutes les classes se sont confinées à l'intérieur. Les élèves de toutes les classes se sont cachés plus ou moins en silence sous leur table.

L'alerte doit être donnée à plusieurs endroits du bâtiment principal pour être entendue par tous, aucun mode d'alerte plus performant ayant été installé.

## **3) Règlement intérieur**

Le règlement intérieur de l'école qui fait référence au règlement départemental est sensiblement le même que celui rédigé l'an passé.

Le règlement intérieur de l'école, ainsi que la charte de la laïcité seront publiés sur le site de l'école ; les parents devront signer un coupon mentionnant qu'ils en ont bien pris connaissance ; seuls les parents qui en feront la demande auprès de la directrice recevront un support papier.

Après lecture des différents points, l'assemblée reconnaît ce règlement et le vote à l'unanimité.

Mme Luque interroge les membres de ce conseil sur le support souhaité du compte-rendu ; ils souhaitent tous qu'il leur soit envoyé par mail et ne pas avoir de support papier.

## **4) Effectifs et répartition**

A ce jour, sont inscrits à l'école :

**26 TPS/PS/MS : 8 MS, 14 PS et 4 TPS qui rentreront en janvier avec Mme Gaillard aidée par Mme Boutet.**

**28 MS/GS : 9 MS et 19 GS avec Mme Gonord aidée par Mme Robin.**

**18 CP : avec Mme Claveau.**

**22 CE1 : avec Mme Moreau.**

**29 CE2/CM1 : 15 CE2 et 14 CM1 avec Mme Luque et le jeudi ainsi qu'un mercredi matin par mois Mme Nauleau.**

**26 CM1/CM2 : 9 CM1 et 17 CM2 avec Mme Morier.**

**Soit un total de 149 élèves dont 145 sans les TPS**

L'équipe est complétée par une AESH, Mme Zedoud qui intervient auprès d'un élève de PS et les après-midis dans la classe de Mme Gonord.

Des décloisonnements se font entre :

-la classe des MS/GS et CP où un groupe de GS vient 5 fois par semaine dans la classe de CP pour y effectuer des ateliers.

- Mmes Morier et Luque décloisonnent aussi : Mme Luque fait histoire dans la classe de Mme Morier pendant que cette dernière enseigne la géographie aux élèves de CE2/CM1. Un autre échange se fait entre des séances d'écoutes musicales dispensées par Mme Luque pendant que Mme Morier prend en charge une séance d'EPS.

-Mme Gaillard et Mme Gonord ; tous les après-midis, pendant la sieste des PS et des MS qui dorment, Mme Gaillard prend un groupe de GS pour un atelier de phonologie ainsi que les MS qui ne dorment pas.

Au sein de l'école, avec les 6 classes ont été créés 3 groupes : un groupe de maternelle, un autre avec les CP/CE1 et un dernier avec les classes de Mmes Morier et Luque. En cas de COVID 19, dans une classe, les deux classes du même groupe devraient fermer.

**5) Projets pour l'année : Le thème de l'année est : « La vie de château».**

- a) **Le site de l'école** : des articles sont ajoutés régulièrement sur le site de l'école, que les parents peuvent consulter à loisirs.
- b) **USEP** : Toutes les classes sont affiliées, cela donne la possibilité de faire des rencontres inter-classes, d'avoir en prêt du matériel et de participer à des rencontres plus spécifiques telles le p'tit tour USEP, l'athlé ça se vit pour les cycle 2 ou la journée sport et handicap, mondial USEP pour les cycle 3.  
Mme Luque, au nom de toute l'équipe enseignante remercie la communauté de communes de participer au financement de cette association.
- c) **La journée du sport à l'école** : le mercredi 22 septembre tous les élèves ont fait des ateliers sportifs.
- d) **Un cycle rugby** : pour les CE2 et CM, le cycle a débuté tardivement car nous n'avons pas eu les autorisations plus tôt. Les élèves ont débuté ce cycle le 15 octobre et il devrait durer 7 séances.
- e) **La piscine** : Deux créneaux nous sont réservés pour les élèves cycle 2. Le centre aquatique de Parthenay nous accueillerait les lundis et jeudis après-midis ; du 31 janvier au 15 avril pour un groupe et du 2 mai au 24 juin pour un autre groupe. Des parents agrémentés nous accompagnent, nous les en remercions. Le protocole du centre aquatique appliqué jusqu'alors est très contraignant, nous nous interrogeons même sur la faisabilité de ce cycle ou bien sur le fait d'y aller avec un groupe restreint.
- f) **Gym petits** : Les élèves de PS et de MS ont commencé un cycle, ils y vont tous les jeudis pendant 7 séances.
- g) **La récolte du miel** : s'est faite en septembre avec la classe de CP, l'équipe pédagogique remercie la municipalité du Tallud de nous associer à cette action.
- h) **Ecole et cinéma** : Tous les élèves devraient se voir présenter 3 projections cinématographiques au cinéma « Le Foyer » de Parthenay, les cycles 3 iront voir « Chantons sous la pluie » le mardi 30 novembre ; les cycles 2 iront voir « Alice comédies » le mardi 23 novembre et les cycles 1 un film regroupant 6 courts-métrages, intitulé « Piou-Piou ».
- i) **Les chauves-souris** : Grâce au collectif Natura 2 000, les élèves de CM1 (des 2 classes) et de CM2 vont bénéficier d'animations sur ce thème et une restitution auprès des parents est prévue.
- j) **Les oiseaux** : 5 animations sur cette faune, seront menées par le GODS auprès des Cm1 réunis et des CM2.
- k) **Eco-Ecole**, toutes les classes sont investies dans une opération de tri de bouchons, piles et papiers qui seront recyclés. Diverses actions seront menées au cours de l'année dont le pilotage sera effectué par les délégués éco-école sur le thème des déchets.
- l) **Le CPIE** : Les élèves de maternelle travailleront sur le tri et sur la fabrication du papier recyclé, ces séances se feront en mars 2022. Toutes les autres classes bénéficieront d'une demi-journée d'animation, les 7 ou 14 décembre sur comment réduire ses déchets en pique-nique et donc fabriquer des éco-pique-niques.

- m) **Les délégués de classe**, le 8 octobre les élèves à partir du CP ont élu des délégués de classe afin de réfléchir sur la vie de l'école ; les séances de concertation se tiendront avec Mme Luque sur ces temps de décharge régulièrement et avec Mme Gornord en tant qu'éco-délégués.
- n) **La visite de Parthenay**: Chaque classe a prévu des animations avec le service patrimoine de Parthenay . Toutes les classes vont travailler sur la ville médiévale. Les CE2/CM ont fait une sortie sur Parthenay le 14 septembre où ils ont pu faire un rallye dans le quartier médiéval, visiter le musée avec une animation sur la vie des seigneurs au moyen-âge et l'exposition sur les vitraux leur a été expliquée. Des animations sur les vitraux après visite de l'église St Saturnin ont été faites pour les cycles 3 et sont prévues pour les cycles 2 ainsi qu'un atelier sur les enluminures et une visite commentée de l'exposition sur le vitrail. Le 30 novembre, les classes de CE2 et CM feront une visite commentée de la ville de Parthenay. Les cycles 1 feront une sortie le 1<sup>er</sup> mars sur vivre au château avec un atelier argile.
- o) **La semaine du goût**: Les enfants de PS au CE1 sont allés visiter des vergers : celui de M.Desnoue et celui de M.Fichet, ils ont ramassé des pommes et ont cuisiné différentes recettes d'automne. Les classes de Mmes Luque et Morier ont goûté différentes variétés de pommes.
- p) **Un voyage d'école** : Nous sommes en train d'étudier le fait de pouvoir emmener chaque classe de l'école 2 jours, donc avec une nuitée sur le thème de la vie de château. Des devis ont été effectués et nous sommes en pleine réflexion avec une contrainte surtout financière.
- q) **Spectacle de Noël** : offert par l'APE avec la compagnie « Chap de Lune » pour le spectacle intitulé « Trio de mômes ». Cette représentation se tiendra le mardi 14 décembre. L'équipe enseignante remercie l'APE d'offrir un tel cadeau à tous les élèves.

D'autres projets sont en cours de réflexion, nous attendons aussi l'évolution de la crise sanitaire pour savoir ce qui nous est permis ou pas.

Ces activités sont financées par la Communauté de communes, la municipalité du Tallud, l'APE et l'association USEP de l'école.

#### 6) Cotisation USEP

Actuellement le montant des cotisations est de 12 € pour un enfant, 18 € pour deux enfants et 24 € pour trois enfants. Il est décidé que les montants resteront les mêmes pour cette nouvelle année. Rappel, cette cotisation sert à couvrir des frais tels que les adhésions à l'USEP, les transports, les différents projets pédagogiques, l'achat d'ingrédients pour la cuisine, quelques matériaux et autres...

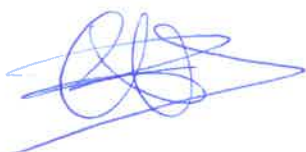
#### 7) Question diverse

Une question a été remontée à Mme Luque : « De quelle manière pouvons nous être mis au courant qu'il y a un conseil d'école pour pouvoir y remonter nos questions ? ». Ce sont aux parents représentants de communiquer sur cette instance, Mme Luque veut bien transmettre aux familles les différents mails émanant des parents représentants.

Mme Luque tient à remercier très sincèrement notre DDEN, l'APE et la très grande majorité des parents avec lesquels les relations sont en toute confiance et cordiales. Elle remercie aussi les élus et employés municipaux pour leur investissement au sein de l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil d'école se termine à 19h35.

Secrétaire de séance  
Mme Gaillard



Représentant des parents  
Mme Bertin



M. le maire



Directrice de l'école  
Mme Luque

